

# Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030

## Déclaration du groupe de l'UNSA

Le projet d'avis sur la grande pauvreté que nous examinons aujourd'hui s'inscrit en partie comme un avis de suite.

Il fait en effet référence à plusieurs recommandations émises dans de précédents travaux du CESE en rapport avec ce sujet et les complète dans un esprit de continuité sur d'autres domaines.

Cette démarche pourrait paraître répétitive. Pas pour l'UNSA, car, en matière de lutte contre la grande pauvreté, la constance et l'opiniâtreté sont des maîtres mots.

En effet, si l'égalité des droits, principe politique cardinal de notre République, nourrit abondamment discours et écrits, on se bouscule nettement moins pour se soucier de l'effectivité de sa mise en œuvre.

C'est qu'en matière sociale, les priorités sont relatives et l'évocation du « réalisme » vient trop souvent justifier, au mieux des accommodements, au pire des renoncements.

La vérité est que, derrière le prétexte du « réalisme », se cache un substrat idéologique: celui selon lequel si certaines situations sont inégalitaires, c'est qu'au fond, celles et ceux qui les subissent en portent la responsabilité.

Les pauvres coupables de leur pauvreté, les chômeurs de leur absence de travail, les précaires de leur précarité : ce schéma de culpabilisation, le projet d'avis le rejette au profit d'une démarche centrée sur l'élimination et non simplement l'atténuation de la grande pauvreté et c'est une première raison pour laquelle l'UNSA le soutient.

Pour le reste, l'UNSA se reconnaît dans l'orientation générale des différentes préconisations.

Oui, plutôt que de les réduire, il faut garantir des conditions de ressources et de vie décentes, à travers un revenu minimum social garanti à l'accès simplifié, comme doit l'être aussi celui aux différentes prestations.

Oui, l'axe principal doit bien être celui de la reconnaissance et de la considération des personnes, en pensant comme essentiels le logement mais aussi la santé, l'accès à la culture et aux loisirs, à l'éducation.

Oui, enfin, l'accompagnement et la reconnaissance de ses professionnels sont des clés, comme la question des moyens via une loi de programmation et la nécessité de rendre pleinement opérationnels les chefs de file.

L'UNSA a voté cet avis.

Mais, nous ne pouvons, au nom de l'UNSA, taire une dernière remarque. Par un hasard de calendrier, ce travail pour éradiquer la grande pauvreté coïncide avec les annonces d'une réforme gouvernementale de l'assurance chômage dont les précaires seraient massivement et très durement la cible.

Combien de personnes et de familles cela risquerait-il d'entraîner implacablement vers la pauvreté ? Inconscience sociale, cynisme ?

On ne sait ce qui domine mais je voudrais dire ici avec amertume mais surtout colère qu'il n'est pas encore trop tard pour sortir de cette ornière.

Certes, l'avis le rappelle avec raison, « résorber la grande pauvreté est le 1<sup>er</sup> levier pour faire reculer la pauvreté dans notre pays ».

Mais encore faudrait-il ne pas avoir l'inconscience de concevoir en même temps une immense trappe à pauvreté où pourraient être précipités, par milliers, des travailleurs précarisés.